MODALITES DE LOCATION

- **le chalet** est loué par appartement ou les deux, à la semaine du samedi 16 h au samedi 10 h. prévenir le propriétaire en cas d'arrivée différée.

- **Les week-end** se louent hors vacances scolaires du vendredi 18h au dimanche 18 h, soit deux nuitées.

- **Couettes et couvertures fournies**, les housses, draps et taies peuvent vous être loués (5€). Ces couettes et oreillers ont tous une housse de protection.

- **Réservation :** Un acompte de 25 % est à régler sous 10 jours à réception du contrat afin que votre réservation soit définitive. Auquel cas, nous ne donnons pas suite à votre demande de location. En cas d'annulation et si le propriétaire ne peut relouer, il conserve cet acompte.

- **Caution :** Après son installation, le client remettra au propriétaire, une caution de 200 €uros qui lui sera restituée en intégralité dans les 7 jours, ou d'une éventuelle déduction si des détériorations ou bris sont constatés.

- **Inventaire** : Avec l'accord du locataire, un inventaire des lieux est effectué au début et à la fin du séjour.

- **Capacité d'accueil :** 2 à 14 personnes

- **Animaux :** non admis.

- **Assurance** : Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles, d'une assurance dite « villégiature ». A défaut, il lui est vivement conseillé d'en souscrire une.

- **Ménage :** Celui-ci est effectué par le locataire, ou l'option au tarif de 60 €

- **Taxe de séjour :** Cette taxe est en supplément et à régler directement au propriétaire (qui la reverse au percepteur). Coût 0.73 € par adulte et par jour
  - 50 % de 13 à 18 ans
  Gratuit pour les enfants de moins de 13 ans

- **Bons vacances** acceptés

- **Charges :** non comprises. Un relevé des différents compteurs est effectué au début et à la fin du séjour. Ces charges sont facturées au prix coutant.